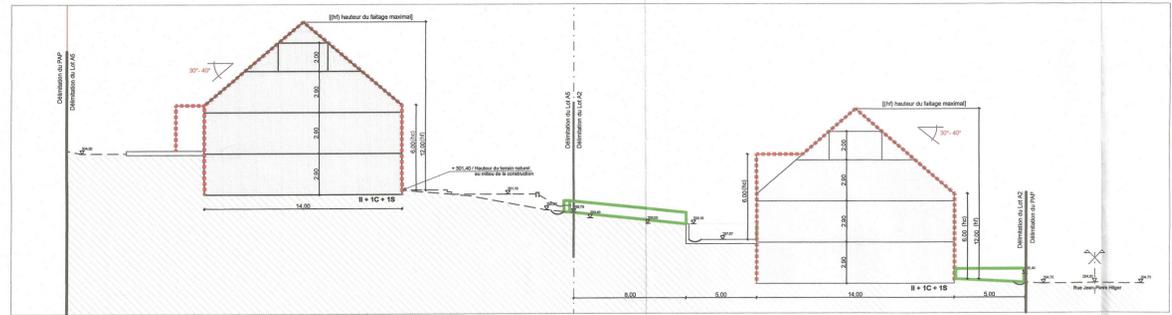
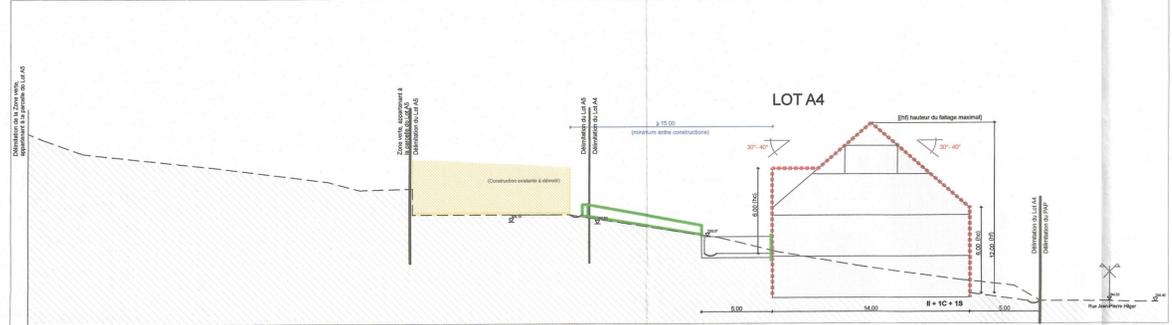




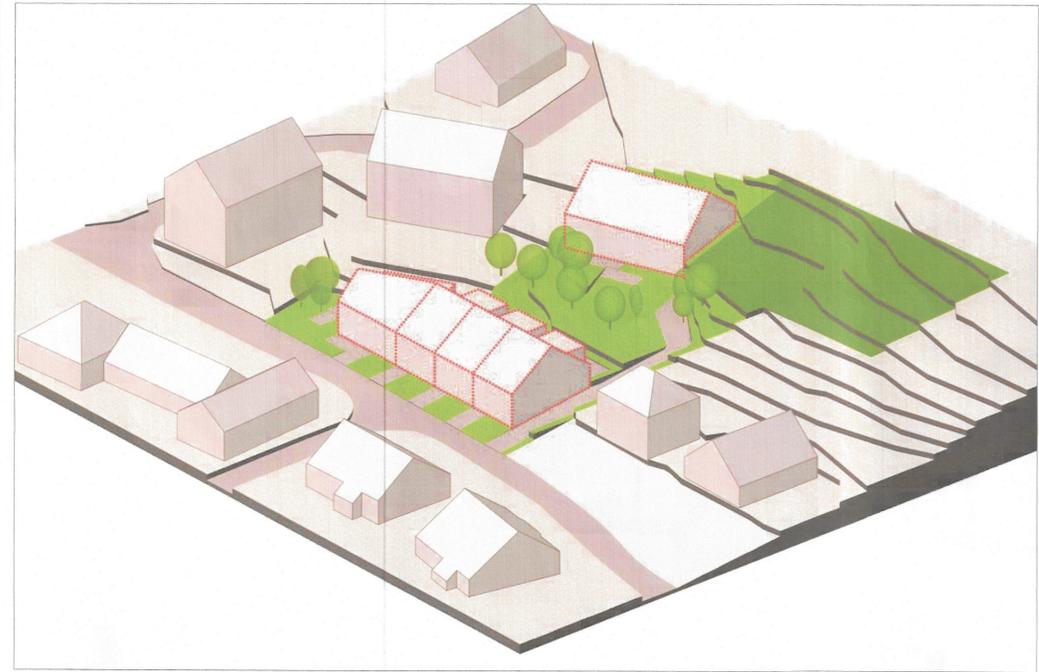
VUE EN PLAN - éch 1/250



COUPE 1 - éch 1/250



COUPE 2 - éch 1/250



REPRÉSENTATION AXONOMETRIQUE

LOT	Surface	Hauteur	Volume
LOT A1	128,08m²	1 mb	128,08m³
LOT A2	112,00m²	1 mb	112,00m³
LOT A3	112,00m²	1 mb	112,00m³
LOT A4	115,50m²	1 mb	115,50m³
LOT A5	231,01m²	1 mb	231,01m³

LEGENDE

FOND DE PLAN
 Extrait du Plan cadastral © Origine: Administration du cadastre et de la topographie, Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg

Levé topographique, N° du Plan: 08-233399-SIE-1 Ind D Origine: Bureau de Géomètres Officiels GEOLUX G.O.
 Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier - nouveau quartier -

Gabarit des immeubles (plan/coupe)
 alignement obligatoire pour construction destinées au séjour prolongé
 limites de surfaces constructibles pour construction destinées au séjour prolongé
 alignement obligatoire pour dépendances
 limites de surfaces constructibles pour dépendances
 limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation du PAP et des zones du PAG
 Délimitation du PAP
 Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
 terrain existant
 terrain remodelé

Nombre de niveaux
 I, II, III, ... nombre de niveau pleins
 +1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
 +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
 +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:
 h<x hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombres des constructions
 oc constructions en ordre contigu
 onc constructions en ordre non contigu
 x-mi maisons isolées
 x-mj maisons jumelées
 x-mb maisons en bande

Types et nombres de logements
 x-u logements de type unifamilial
 x-b logements de type bifamilial
 x-c logements de type collectif

Formes des Toitures
 orientation du faîte
 tp toiture plate
 tx(y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 tm toiture mansardée

Servitudes
 servitude de type urbanistique
 servitude écologique
 servitude de passage
 élément bâti ou naturel à sauvegarde

Données à titre impératif
 accès véhicules motorisés
 zone pour l'accès véhicules motorisés

Degré de mixité des fonctions:
 min x% pourcentage minimal en surface construite à dédié au logement par construction
 max y% pourcentage maximal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et public
 E.V.P. espace vert privé
 E.V.P. espace vert public
 A.D.I. aire de jeux ouverte et public
 espace extérieure pouvant être scellée
 voie de circulation motorisée
 espace pouvant être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piéton
 voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
 voie de circulation / espace vert

Plantations et murets
 arbre à moyenne ou haute lige projeté
 arbre à moyenne ou haute lige à conserver
 haie projeté
 haie à conserver
 mur projeté
 mur à conserver

rétenition à ciel ouvert pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux usées
 fossé ouvert pour eaux pluviales
 fossé ouvert pour eaux pluviales (servitude)
 fossé ouvert pour eaux pluviales (caniveau à grille)
 bâtiment existant
 éclairage public
 limitation de passage
 St R stationnement résidentiel
 St P stationnement public
 Tri D tri des déchets
 B Elect borne électrique pour recharger des vélos et voitures
 Zone verte appartenant à la parcelle du Lot A5, mais non inclus dans la parcelle du PAP
 Construction existante à démolir

surface d'emprise au sol [m²]	LOT / ILOT		surface de lot / ilot [ares]	
	min.	max.	min.	max.
surface scellée au sol [m²]	max.	min.	max.	min.
type de toiture	max.	min.	max.	min.
type, disposition et nombre des constructions			hauteur de construction [m]	

Référence: 18917180C
 Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 13 septembre 2018
 Le Ministre de l'Intérieur
 Dan KERSCH

Ind.	Date	Objet de la révision	Par	Appr.
I	2018-02-20	Modification suivant remarques écrites dans le courrier de la « cellule d'évaluation » du 30 janvier 2018	FB	CR
H	2017-11-14	Modification suivant remarques de la Commune de Reckange-sur-Mess	IB	CR
G	2017-09-04	Modification suivant remarques de la Commune de Reckange-sur-Mess	IB	CR
F	2017-03-22	Modification suivant remarques de la Gestion de l'eau	IB	CR
E	2017-03-08	Modification suivant remarques de la Gestion de l'eau	IB	CR

Projet				
PAP - Rue Jean-Pierre Hilger à Reckange-sur-Mess				
Adresse chantier		74, Rue Jean-Pierre Hilger		
Maître d'ouvrage		Madame Maggy Lamesch 15, rue Place Robert Schumann L- 8340 Olm		
Stade	Demande d'autorisation	Référence	Format A1	
Type de document	Plan d'aménagement particulier	Echelle 1/250	Date 22/07/2015	Par OM
Localisation	Partie graphique	Plan N°	Indice	
		1413-A1-40-0000		

Etébli par

team bureau d'architecture

31, rue d'Oradour | T. 26 56 56 | info@team31.lu
 L-2265 Luxembourg | F. 26 57 57 | www.team31.lu

Plan de principe, sous réserve de la confirmation des limites de parcelles par l'administration du cadastre et topographie. Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Toutes les dimensions des parties structurales ou techniques sont à reprendre sur les plans des bureaux d'études. Toutes les cotés sont à contrôler par l'entreprise sur chantier. Toute différence est à signaler à l'architecte.